M. le docteur Bernard, il a été, sur sa demande, reconduit en voiture à Courtrai, où demeure sa famille. L'incapacité de travail sera au moins de quinze jours.

— Charles Lefebvre, âgé de 45 ans, tapissier, chez MM. Lorthiois, rue du Petit Village, était monté sur son métier pour arranger les grilles En descendant, son pied ayant glissé de la tringle sur laquelle il l'avait posé, il tomba lourdement sur le sol. Le docteur Brunet, appelé aussitôt à le visiter, n'a pas constaté de fracture, mais seulement une forte entorse du pied droit. Le blessé ayant manifesté le désir de retourner chez lui, à Tournai, rue du Duché-d'Antoing, il a été conduit à la gare sur la voiture de ses patrons. L'incapacité de travail sera de quinze jours.

— Samedi vers le soir, Emile Descheirber, âgé de 28 ans, ouvrier gazier chez M. Beaucarne-Leduc, a été grièvement brûlé à la figure et aux mains en recherchant une fuite de gaz chez M. Bachelet, rue Winoc-Chocqueel, n° 75. Il a été reconduit à son domicile rue du Chêne-Houpline, n° 75.

Une collision — Lundi, un peu avant 10 heures, le car n. 4 qui venait de quitter la Grand'Place à une assez vive allure, se jeta, à la hauteur de la rue de l'Hôtel-de-Ville, sur une voiture chargée de carreaux en céramique appartenant à M. Delnatte, marbrier rue du Tilleul, qui avait dû obliquer à gauche, par suite de sa rencontre avec une voiture de marchand de lait; le car a subi de graves avaries : le montant de gauche a été brisé et tout le panneau du même côté disloqué. Quant au chariot et à son chargement, il n'y a eu que des dégâts peu importants.

Les voyageurs, assez nombreux, ceux surtout qui se tenaient sur les deux plates formes, en ont été quittes pour une violente secousse. Le car a pu repartir avec un retard de 10 minutes.

Un nouveau moyen de se faire délivrer un billet de logement. — Dimanche soir, Fleurisse Dutriez, âgé de 42 ans, se présentait au poste en disant que si on ne voulait pas lui délivrer un billet de logement, il casserait, en sortant, la première grande glace qu'il rencontrerait. On le mit à la porte, mais on ne le perdit pas de vue. Après avoir traversé la rue de la Paix, Dutriez allait s'attaquer à la grande glace du café Ghezelle-Dupont; mais un agent arriva à temps pour l'en empêcher. Alors on lui donna du logement.

Mouveaux. — *Banquet du Choral l'Avenir.* — Ainsi que nous l'avons annoncé, a eu lieu hier le banquet de Sainte-Cécile offert par le nouveau choral l'*Avenir*, société de vingt, à ses membres actifs et honoraires. Plus de 60 personnes avaient répondu à l'invitation. Au dessert, M. D'Halluin, président, a rappelé les difficultés de l'heure présente et fait des vœux pour un meilleur avenir. Le banquet a été suivi d'un bal qui a duré jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. Notons que les membres actifs de la nouvelle société sont décidés plus que jamais à ne pas abandonner le choral et à concourir de nouveau à ses succès futurs.

Bondues. — *Les inondations.* — Les prairies dépendant des fermes Desbonnet, Hollebecque et Dumon sont actuellement couvertes par l'eau. Plus de 8 hectares de terrains de la ferme Lepers sont également inondés. Le chemin de grande communication de Linselles à Bondues a été coupé un certain moment près du Christ, et à cet endroit beaucoup de pavés ont été déchaussés. L'eau a aussi couvert le gravier de Bondues à Wambrechies.

Linselles. — *Récompense à un directeur d'usine.* — La Société industrielle du Nord de la France vient de décerner une médaille d'argent à M. Clovis Michel, directeur au tissage de MM. A. et E. Masurel, à Linselles.

M. Michel avait pris, en date du 1er mai, dernier un brevet donnant plus de sécurité aux ouvriers tisserands sujets auparavant à recevoir les navettes qui s'échappaient.

Les ouvriers de l'établissement ont présenté leurs félicitations à M. Michel, dimanche, et une petite fête a été organisée à cette occasion.

— *Les inondations.* — Dans les parties basses de la commune l'eau a débordé des riez; au Blaton et près du Christ de grandes surfaces sont actuellement couvertes.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

GRANDE POISSONNERIE ROUBAISIENNE

31, RUE SAINT-GEORGES, 31

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à partir d'aujourd'hui elle tient des huitres d'Arcachon à partir de 0,60 centimes la douzaine.

— *COURS du Mardi 22 Janvier 1895* —

SARDINES FUMÉES, 15 cent. la douzaine

Escargots aux fines herbes avec beurre d'Oostcamp 0,8 la douz. Limandes soles, 0,75 c. le 1/2 kilo

Raie à la gelée 0,50 la portion

Crustacés		Marée fraîche	1/2 k
Langoustes extra « à »» fr.		Cabillaud	0,50
Homards (gros) »,»» à »» fr.		Maquereaux	»,»»
Crabbes	0,00 et 0,»»	Soles	1.75
Ecrevisses (moyennes) 0,.. et	0,00	Turbots	1.2»
Escargots. la douz. et	0,80	Bar	»,»»
		Barbue	1.25
HUITRES la douz.		Raies	0,50
Arcachon 0,60 ; extra	1.00	Flotte	»,»»
Marennes blanches extra	1.50	Rougets	0,50
Anglaises (extra-fines)	2,00	Carrelets (pleis)	0,50
Moules ...de kilo.	0.15	Truite saumonée	»,»»
Salaisons		Anguilles de rivière	»,»»
Saumon rouge le 1/2 kil	1 25	Anguilles de mer	»,»»
Morue nouvelle le 1/2 k.	0.75	Vives	»,»»
Harengs saurs à 05 2 p. 15 à 0,10 pièce		Saumon blanc	»,»»
Harengs salés 2 p. 15 c.		Crevettes	1.00
Craquelots, 0,15 la pièce		Brochet (eau douce)	»,»»
		Merlans	»,»»
		Eperlans	»,»»
		Merluches	»,»»
		Harengs frais, 1 pour	»,»»

GROS ET DÉTAIL

Véritables Keapers, harengs fumés sans sel 0,15 la pièce.

HUITRES VICTORIA superfines, sans rivales, 40 fr le cent sur commande

Huitres d'Ostende, 2 fr. la douzaine

LILLE

Messe anniversaire pour le repos de l'âme de Louis XVI. — Lundi, à onze heures du matin, a eu lieu, dans la basilique de Notre Dame de la Treille, la messe anniversaire pour le repos de l'âme du roi Louis XVI.

Nécrologie. — On annonce la mort de Mme Scrive-Bigo, pieusement décédée lundi matin, dans sa quatre-vingtième année, en son domicile de la rue du Lombard. La défunte était fille de M. Bigo-Danel, qui fut maire de Lille de 1834 à 1848.

Conseil général des Facultés de l'Etat. — A la suite des élections qui ont eu lieu *dans les quatre facultés de* l'Etat, MM. Mouchet, Vallas, Baudry, Castiaux, Demartres, Wilm, Cons et Paloche ont été délégués au conseil général des facultés de Lille.

Dans sa séance du 16 janvier, le conseil général a renouvelé son bureau pour 1895. Il a nommé vice-président M. de Lapersonne, doyen de la *faculté de médecine*, et secrétaire M. Peltier.

La crue des eaux. — La pluie, qui n'a cessé de tomber depuis plusieurs jours et qui a redoublé de violence pendant la nuit de dimanche et dans la matinée de lundi, a fait monter fortement au-dessus de *l'étiage ordinaire* les eaux de tous les canaux et de toutes les rivières de notre région.

Déjà les fossés des fortifications, à Lille, sont remplis d'eau.

Dans la matinée de lundi, la Lys avait atteint 1 m. 75 au dessus du niveau ordinaire. Ce n'est qu'à partir de 2 mètres que le débordement commence sur la Deûle. Aucun danger n'existe actuellement.

Nous croyons d'ailleurs qu'il n'y a aucune crainte sérieuse de ce côté. En effet, les pluies ont été continues mais non torrentielles et on ne peut redouter une crue subite. De plus, le service de la navigation et des ponts et chaussées a pris toutes les mesures de précaution indiquées en pareil cas. Les écluses sont larges ouvertes et le trop plein de nos canaux et rivières s'écoulera normalement à la mer.

A Armentières, la rivière des Laies monte. On nous annonce que plusieurs rues sont recouvertes d'eau sur un parcours de 200 mètres environ.

Concerts et Spectacles

Le concert de la Grande-Harmonie. — Voici le programme du concert que la *Grande-Harmonie* offre ce soir, mardi, à ses membres honoraires :

Première partie. — 1. Allegro militaire, Wettge. Mignon, A. Thomas. La Grande-Harmonie ; 2. Air de la Coupe du Roi de Thulé, Diaz. M. Noté, du Grand-Opéra ; 3. Andante, X... ; Tarentelle, Popper. M. J. Delsart ; 4. Sous-Préfète, monologue, H. de Noussaune. Mlle Varly ; 5. Air de Calendal, H. Maréchal. Mlle Baldo, des Concerts Colonne ; 6. Si Jeune ! comédie inédite en un acte de A. Lambert interprétée par Mlle Wissocq et M. Raoul Paurnier, de l'Odéon.

Deuxième partie. — 1. Credo du Paysan, Goublier. M. Noté; 2. Sonate pour violoncelle, Boccherini, 1750, M. J. Delsart; 3. (a) Chanson florentine d'Ascanio, C. St-Saens, (b) Pastorale, G. Bizet, Mlle Baldo; 4. (a) Méditation de Thaïs, J. Massenet, (b) Gavotte, J. Delsart, (c) Thème, Danckler, transcrit par Delsart, M. Delsart; 5. Duo de la Favorite, Donizetti, Mlle Baldo et M. Noté; 6. Bertrande, comédie en un acte, de H. de Noussaune, interprétée par MM. Cornaglia et R. Paumier et Mlles Wissocq et Varly, de l'Odéon.

Le concert de la Concordia Harmonie, qui a été offert par cette société à ses membres honoraires, dimanche *soir, dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville*, a obtenu un brillant et légitime succès.

Le vaste salon était bondé de spectateurs et offrait un aspect gracieux et animé. Les dix-sept numéros du programme, de genres intelligemment variés, ont été rendus à l'entière satisfaction du public qui n'a pas ménagé ses applaudissements aux interprètes.

La Concordia a exécuté avec un brio remarquable un allegro militaire, de Signard, l'ouverture du *Domino noir* d'Auber et la marche et ballet d'*Hamlet* d'Ambroise Thomas. Ce dernier numéro a provoqué l'enthousiasme des auditeurs pour son allure pleine d'inspiration et pour son exécution tout à fait réussie.

M. G. Scalbert, doué d'une voix de ténor qui vibre bien dans les notes élevées, a interprété le *Roi des Aunes*, ballade de Schubert. Cette œuvre classique, d'une superbe envolée, bien que parfaitement rendue, a laissé la salle un peu froide. Ce n'est pourtant ni la faute de l'auteur, ni celle du chanteur qui a eu un très grand succès avec *La Folle*, romance de Grisar.

M. L. Farvacque s'est montré excellent hautboïste dans la fantaisie de Brod, *Fleur des Alpes*; le public lui a témoigné chaleureusement sa satisfaction. L'air varié pour basse de Witmann, exécuté par un amateur dont, à l'exemple du programme, nous respectons l'anonyme, a révélé de sérieuses qualités d'artiste. D'accord avec les spectateurs, nous devons en dire autant de la fantaisie *variée pour trombone de Christophe, interprétée par* M. Pascal Poulet

Succès complet aussi pour M. Jules Lauridan dans le thème varié pour saxophone de Mayzeder et dans le morceau qu'il a exécuté pour remplacer M. A. Carnail, mentionné au programme, mais empêché par une indisposition *de prendre part au concert.*

Nous ne saurions dire le charme qu'a fait éprouver aux auditeurs M. H. Debruyne par sa magistrale exécution de la fantaisie sur *Faust*, pour violon. Son grand talent lui a valu des applaudissements frénétiques.

M. E. Truyen, baryton, doué d'un puissant organe, a *remporté un véritable succès avec l'Oiseau voyageur*, mélodie d'Henrion, qu'il a interprétée avec beaucoup de goût. *La coupe du roi de Thulé* de Diaz, qu'il a également parfaitement rendue, a eu moins de succès auprès du public. Le style élevé de cette œuvre remarquable, comme d'ailleurs celui du *Roi des Aunes*, n'a pas le privilège de plaire aux foules. M. E. Truyen a également interprété le duo de la *Reine de Chypre*; nous constatons à regret qu'il avait insuffisamment étudié cette belle page dans laquelle pourtant son partenaire, M. G. Scalbert, lui donnait brillamment la réplique.

Ne terminons pas sans rendre à M. Emile Dujardin, à M. A. Brouillard et à M. G. Delcambre, le juste tribut d'éloges qu'ils ont mérité, le premier dans son monologue dramatique, le deuxième dans ses charmantes chansonnettes et le troisième dans la pasquille tourquennoise de Watteeuw. Les spectateurs leur ont d'ailleurs témoigné, par leurs bravos, le plaisir qu'ils ont éprouvé à les entendre.

Nous devons encore une mention toute spéciale et des meilleures à Mme Laurie-Bersou qui, dans les fonctions de pianiste accompagnateur, a fait preuve d'autant de talent que d'énergie artistique.

Pour nous résumer, nous nous faisons l'écho du public qui a assisté à ce concert en disant qu'il fait le plus grand honneur aux organisateurs et aux artistes qui y ont prêté leur concours.

Théâtre Deschamps. — Dimanche soir, *Le Bossu*, drame de Paul Féval, et *La Marjolaine*, opérette-bouffe en 3 actes, de MM. Vanloo et Leterrier, musique de Lecocq, remplissaient...(on peut bien dire remplissaient), l'affiche.

Le drame de Féval, toujours aimé, tant à cause de l'intrigue chevaleresque et ardente, que de l'étoffe fournie par les personnages épisodiques Cocardasse et Passepoil, qui font constamment la joie des spectateurs.

M. Hillairet a très bien tiré parti du rôle si difficile de Lagardère, et si M. Germain avait pu se débarrasser complètement de sa solennité, il eut fait un excellent Gonzague. Sauf ce petit travers, ce dernier tient bien le rôle de traître. Sous un costume brillant, M. Wesphale a donné un bon régent.

Cocardasse (M. L. Couvreur) et Passepoil, (M. Stany étaient deux bons compères, bien dans la tradition.

Les rôles de femme qui sont relativement peu de chose dans cette pièce étaient bien tenus par Mme Daussy (Blanche de Caylus) et Mlle Vialy (Blanche de Nevers.)

Tonio, (Mlle Deschamps), et Navailles, (Mlle Augeatbert) étaient des travestis bien portés.

Que dire de *La Marjolaine*, sinon que cette folie n'a ni tête ni queue, ni rime ni raison. Bien certainement, elle ne fera pas oublier *Le Talisman* sur la scène de la rue Archimède.

Jugez, amis lecteurs, du peu de consistance de cette rapsodie:

Un grand concours de vertu ouvre l'action. La Marjolaine (Mme Lenfant) y conquiert le prix. Elle est la femme de Palamède (Louis Couvreur), qui parie avec ses amis qu'ils ne la feront pas succomber à la tentation, même s'il leur livre sa maison entière, ne se mêlant en rien de défendre sa femme.

Singulier pari, et mari plus singulier encore, comme on ne peut guère en trouver que dans de pareilles élucubrations. Annibal de l'Estrapade (M. Lacoume), fait croire un instant à tout le monde, grâce à un stratagème, qu'il a réussi. Par suite, Palamède ayant perdu son pari, qui était de toute sa fortune, se trouve fort pauvre. Sa femme aussi. Cette dernière devient marchande de pendules, en compagnie de Frickel, son frère de lait.

Si la pièce est bizarre, le dénouement est plus bizarre encore. Palamède obtient le divorce contre La Marjolaine. — Où diable le divorce va-t-il se nicher! — Et à ce moment précis, il apprend de la bouche même d'Annibal que son ex-femme a toujours été vertueuse. Il voudrait bien la réépouser, tandis qu'Annibal, en voudrait bien aussi pour femme; mais, La Margolaine ne veut plus de l'un ni de l'autre et donne sa main à Frickel son frère de lait.

Est-ce assez baclé tout cela

La musique vaut un peu mieux que le livret, et si, dans divers airs, on retrouve des réminiscences d'autres œuvres de Lecocq, il y en a d'autres originaux qui valent la peine d'être entendus. Les airs *Non non Monsieur, je n'ai pas dit, Ah ! Ah ! mon pauvre mari* et l'air des *Coucous* sont d'assez jolis petits passages.

L'interprétation a été bonne. L'orchestre s'est bien inspiré de la partition et a su accompagner et soutenir le chant sans le trop couvrir. L. V.

Cirque Lenka — Les soirées de dimanche et de lundi ont été particulièrement bien réussies.

Dimanche soir, la foule assiégeait les guichets et l'administration a dû refuser des cartes d'entrée faute de place.

Le programme était le même pour les deux soirées.

La partie équestre était étoffée. Elle se composait des exercices d'*Emir*, étalon hongrois présenté par M. Antony, du travail et des sauts gracieux de Mlle Giovanino, des exercices si difficultueux de six chevaux conduits en tandem par MM. Antony, Jack et Zetti, des exercices de Mlles Angélina, Marguerite et Eucarnacion, et de ceux des quatre beaux chevaux en liberté de M. Antony.

Les Marbres, poses plastiques, par les Frits, ont paru vivement plaire à l'assistance. La fin de ce numéro, représentant Guillaume Tell enlevant la pomme et tuant Gessler, était parfaitement rendue.

Les excentricités musicales des Witeley, les exercices aériens des Clarkonians bien réussis, et les jongleries équestres de M. Clarke ont aussi tour à tour intéressé et égayé le public. Mais, le vrai clou de ces soirées consistait dans l'exécution d'une pantomime burlesque avec ballet: exécution qui occupait à peu près toute la troupe du cirque.

Les joyeux Cuisiniers — c'est l'intitulé de cette pantomime — composent le personnel d'un hôtel, personnel plus nombreux que les voyageurs qui le fréquentent. Cet hôtel a pour chef un personnage tellement important par sa corpulence qu'il faudrait un cric pour le monter au lit. Arrive une noce qu'on paraît nourrir bien plus de musique que de victuailles, malgré la présence de quelques jambons et poulets de carton qui ornent la table.

Après un ballet gentiment dansé devant les jeunes époux, on leur offre un bougeoir et on leur montre leur chambre. Par quel hasard inexpliqué mettent-ils le feu à la maison? Mystère! Des pompiers diligents viennent arroser copieusement l'incendie et le majestueux maître d'hôtel en passe de périr. Celui-ci ayant tout perdu et n'étant sans doute pas assuré, s'arrache désespérément les cheveux, au réel et non au figuré. On le console, et pour le remettre d'aplomb, son personnel lui danse une farandole et le porte en triomphe à la lueur des flambeaux.

Toute cette mascarade était joyeuse et bien menée. Les artistes avaient d'autant plus de mérite à l'offrir ainsi au public, qu'ils étaient pour la plupart assez tristes.

Un des leurs, M. Sagrino, malade depuis quelque temps, mais qui remplissait encore dimanche ses fonctions de régisseur de la piste, et devait même monter dimanche et samedi soir en tandem, est mort lundi à une heure dans la chambre qu'il occupait chez M. Charles Leuntjens, cafetier, boulevard Gambetta, 35. Agé d'environ 40 ans, il appartenait au cirque Lenka depuis 4 ans, est unanimement regretté de tous ses camarades.

Tourcoing. — Nous apprenons que M. Frédéric Dubois, directeur de la *Société des Concerts Symphoniques*, organiste à Notre Dame, a été nommé chef de la *Philharmonique* d'Arras. Ces nouvelles fonctions ne l'empêcheront d'ailleurs pas de conserver la situation qu'il occupe ici. *Voici en quels termes Le Courrier du Pas-de-Calais* annonçait la nomination de M. Frédéric Dubois :

» Le nouveau chef présente les meilleurs titres à la confiance et au respect des musiciens. Il aura tous les suffrages de la société et la conduira, on ne peut en douter à de nouveaux triomphes artistiques. »

Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome)

JEUDI 24 JANVIER

12e REPRÉSENTATION MUNICIPALE SUBVENTIONNÉE

MANON

OPÉRA-COMIQUE EN 5 ACTES ET 6 TABLEAUX

Musique de Massenet

PRIX DES PLACES : Fauteuils, loges et baignoires. 4.00 f. Pourtours, 2,50; 1res Galeries, 1,75; 2e Galeries, 0,60 cent. LOCATION : 25 cent. pour les places numérotées, 0,10 non numérotées, *chez M. Jubé, rue de la Gare.* (*Téléphone*

NORD

Dunkerque. — La police locale vient de mettre en état d'arrestation plusieurs individus qui seraient gravement compromis dans les scènes de sauvagerie qui se sont passées dernièrement dans l'arrondissement.

Le **Tapioca Rils** a une finesse de goût et une saveur particulière qui l'ont fait adopter par tous les gourmets Le plus recherché est le numéro 2, qui se vend en sacs de papier bleu. 38749

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille NYS-MESCHAERT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du *décès de Paul NYS, décédé à Roubaix*, le 21 janvier 1895, à l'âge de 4 ans et 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange Solennels, qui auront lieu le mercredi 23 courant, à 3 heures 1/4 en l'église Notre-Dame à Roubaix. — L'assemblée à *la maison mortuaire, rue de l'Alouette, cour Farvacque*, 2.

Les amis et connaissances de la famille Achille VAUCAMP-LEQUESNE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Lucie LEQUESNE, décédée à Roubaix, le 20 janvier 1895, dans sa 49e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le mardi 22 courant, à 4 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 23 dudit mois, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fleurs, 45.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 24 janvier 1895, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Hector-Charles-Louis GRIMONPREZ, décédé en sa demeure, rue de Lille, 45, à Roubaix, le 25 décembre 1894, dans sa 77e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les *personnes qui, par oubli*, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

L'affaire Joniaux devant la cour d'assises d'Anvers. — *Audience du lundi.* — Anvers, 21 janvier. — Le président a une extinction de voix. Il a recours à un interprète.

Les témoins. — M. Deryckmans, cousin de l'accusée, ainsi que Mme veuve Jaspère, qu'on croyait être le témoin providentiel dont parlait l'accusée, fait une déposition peu importante.

M. Wagner, professeur à l'institut où Georges et Lionel Ablay étaient pensionnaires, dit qu'un jour Mme Joniaux, visitant ses neveux, lui demanda de l'argent pour sauver Alfred Ablay qui avait fait de fausses traites signées Joniaux.

M. Vandeputte déclare qu'il prêta de l'argent à l'accusée sur les ordres du comte Bergiyk.

Le défenseur dit : « Il vaudrait mieux parler des accusations d'empoisonnement que des questions financières. »

M. Lauwers, comptable de la Banque d'Anvers, fait sa déposition.

Mme veuve Jaspère croit se souvenir que le témoin lui rappela des lettres où il était question de fausses traites.

M. Lauwers, à qui le président fait remarquer l'importance de cette déposition, la dément formellement.

M. Horn, directeur de la Banque anversoise, dépose ensuite. L'accusée lui demanda d'escompter un effet, toujours pour sauver l'honneur d'Alfred Ablay. Le témoin confirme la déposition de M. Lauwers.

M. Gallet, juge de paix à Anvers :

L'accusée, toujours pour le même motif, a demandé son intervention; il voulut voir les fausses traites; l'accusée le lui refusa; l'accusée revint de nouveau à la charge; mais elle refusa même de donner le nom des détenteurs des fausses traites.

Vient ensuite un défilé de plusieurs témoins auxquels Mme Joniaux a cherché à emprunter de l'argent ou en a emprunté réellement.

Elle prétextait la situation dans laquelle les fausses traites d'Alfred Ablay mettaient la famille. Ces témoins sont M. Horn, directeur de la Banque anversoise, M. Gallet, juge de paix d'Anvers, le Père Verbrugghe, jésuite à Bruges.

Mme Joniaux a toujours refusé de montrer à ces témoins les fausses traites dont elle parlait, et de dire le nom de leur détenteur.

Le Père Ruetten, jésuite à Namur, déclare avoir été en butte aux mêmes sollicitations.

L'audience est levée à 12 heures 45.

Audience de l'après midi. — Anvers, 4 h. 40. — L'audience est reprise à 1 h. 50.

M. Osy, gouverneur de la province d'Anvers, déclare que Mme Joniaux lui a demandé également de lui venir en aide pour effacer la tâche qui menaçait l'honneur de la famille Ablay.

Le *témoin a prêté de l'argent à l'accusée.*

M. Stoot, colonel du génie à Anvers, était en relations avec la famille Joniaux. On jouait chez les Joniaux : un jour, le témoin fit remarquer l'étrange façon dont jouait Mme Joniaux.

M. Joniaux, pendant le jeu, se trouvait toujours derrière l'adversaire de sa femme.

Le témoin, dans d'autres circonstances, a remarqué l'incorrection du jeu de l'accusée.

Après la mort de Léonie Ablay, le docteur Ruelle a fait part au témoin de certains soupçons sur la cause de cette mort.

M. Stoot *fait en outre part* à la Cour de ce que M. Van Calster a répété samedi publiquement dans un café d'Anvers, que beaucoup de personnes avaient remarqué l'attitude étrange de M. Joniaux lorsque sa femme jouait.

La déposition du colonel Stoot cause une profonde émotion.

On entend encore divers fournisseurs de la maison Joniaux.

L'audience est levée à 4 heures.

Le procès des anarchistes de Liège. — *Audience* [illegible]. — Toujours beaucoup de dames dans l'audience.

On cause beaucoup avant l'audience d'une lettre écrite par le Russe, d'Amsterdam, il y a environ six mois. Cette lettre, par suite de circonstances qu'on ne s'explique pas, est restée dans des mains inconnues et a seulement été versée hier au dossier. Le Russe s'y moque très plaisamment d'un agent de notre police qui avait été envoyé à sa recherche, mais qui ne l'avait pu découvrir alors que lui, au contraire, l'avait vu à diverses reprises se ballader sur les boulevards.

Au début de l'audience (9 h. 1/2), c'est M. le juge d'instruction Seny qui reprend sa déposition interrompue. M. Seny continue l'exposé de son enquête. Colloque assez vif à propos de la déposition Geitman, qui, dans l'instruction, avait assuré d'une façon formelle que l'explosion provoquée chez Tits par le Russe avait eu lieu le 24 avril, et que Arnold assistait à l'expérience. La déposition de M. Seny se poursuit d'une façon assez monotone, provoquant seulement de temps à autre des objections et des observations de la part de la défense.

M. le président, qui ne veut pas éterniser les débats, y met fin d'un mot sec, ne permettant que les questions et coupant court à toute observation superflue.

On en revient au séjour du Russe à Maestricht et aux achats par Westcamp des éléments de la bombe.

Sur la demande faite par le président à M. Seny au sujet des occupations du Russe, M. Seny raconte toutes les fois où on l'a vu.

L'audience est suspendue à une heure.

Un attentat à la dynamite à Jumet. — Pendant la nuit de dimanche à lundi, vers minuit, une cartouche de dynamite a éclaté sur le seuil de la demeure d'un nommé Frischman, qui tient un café-chantant à Jumet.

Il n'y a à déplorer que des dégâts peu importants. Il est très probable que cet acte criminel est dû à la vengeance.

Un vol sacrilège à Ollignies. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs se sont introduits dans l'église d'Ollignies et ont fracturé tous les troncs. Après cela, les voleurs ont tenté de briser le tabernacle coffre-fort, qui a résisté à tous leurs essais, puis ils sont entrés dans la sacristie d'où ils ont enlevé un ciboire en argent doré d'une valeur de 300 francs.

COURTRAI. — **Une double tentative de meurtre.** — **Arrestation des coupables.** — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit, M. Dussolier, commissaire-adjoint de police, était prévenu par un agent de police qu'une tentative de meurtre venait d'avoir lieu, chaussée de Staceghem.

Le magistrat s'y rendit aussitôt, et apprit qu'un journalier, Auguste Terrin, âgé de 37 ans, demeurant même chaussée, étant sorti du cabaret tenu par Jules Debouvrie, avait reçu quatre coups de couteau de deux individus : Henri Camphyn, son voisin et Yvon Baels, demeurant à Ruysselede, qui avaient aussitôt pris la fuite. Terrin, qui avait été trouvé baignant dans son sang, étendu sur le pavé, avait été transporté dans un cabaret voisin. Il portait deux larges blessures au sommet de la tête, une autre à la joue gauche et une troisième au front.

M. Dusollier envoya immédiatement chercher M. le docteur Ghyoot, qui pratiqua la suture des blessures de Terrin et le fit ensuite reconduire à son domicile. Trois agents furent placés près de la maison de Camphyn, dans l'espoir que celui-ci ne tarderait pas à rentrer chez lui.

Une heure plus tard, un second drame se déroulait dans la petite rue de la Lys. Un journalier, Edouard Vanvucht, demeurant rue de Menin, regagnait son domicile, quand il rencontra Camphyn et Baels, qui, sans aucun motif le terrassèrent et lui portèrent des coups de pied et de poing dans la figure et à la poitrine.

Aux cris poussés par la victime de cette brutale agression, un habitant de la Petite rue de la Lys, M. Vanhoenacker, voulut s'interposer. Mais bientôt l'un des deux malfaiteurs retira de sa poche un revolver et déchargea un coup de son arme sur M. Vanhoenacker, qui fut atteint près de l'épaule droite. Heureusement la blessure n'est pas mortelle.

Leur coup fait, les meurtriers prirent la fuite. Ils se dirigèrent vers la chaussée de Staceghem où ils ont été arrêtés par les trois agents de police au moment où ils se disposaient à rentrer chez Camphyn.

Après interrogatoire sommaire de M. Dusollier, commissaire-adjoint, Camphyn et Baels furent écroués à la prison à la disposition de M. le procureur du Roi.

Mouscron. — *Un cas curieux de folie.* — Dimanche vers sept heures du soir, un ouvrier attaché à la gare de Mouscron aperçut un individu couché sur la quatrième voie destinée à faire manœuvrer les wagons de marchandises.

Cet individu était habillé fort modestement et avait les pieds nus.

Aussitôt, l'ouvrier du chemin de fer en avertit le sous-chef de service, M. Botman, qui, à son tour, informa les gendarmes de service à la gare de ce qui se passait.

L'individu fut interrogé et déclara se nommer Lucien Robespierre, âgé de 18 ans, natif de Genève (Suisse). Il ajouta qu'il s'était évadé de l'hôpital Hérold, à Paris, où il était en traitement.

Immédiatement Robespierre fut conduit au poste de gendarmerie où M. le docteur Schepens, après l'avoir examiné, conclut à l'affaiblissement des facultés mentales.

Dans la matinée de lundi, le malheureux a eu deux crises. On a dû lui mettre la camisole de force pour le conduire à l'asile des aliénés de Sainte-Anne, près de Courtrai.

Menin. — *Querelle entre frères.* — Deux frères, ouvriers blanchisseurs tous deux, Jules et Arthur Minne, âgés de 29 et de 21 ans, se trouvaient, dimanche, vers 7 heures du soir, à l'estaminet « Au nouveau Casino », dans la rue d'Ypres. Ils étaient sous l'influence de nombreuses libations pratiquées de compagnie. Pour un motif futile ils se prirent de querelle et en vinrent aux mains. L'aîné saisissant une chaise en asséna un coup sur la tête de son frère, qui tomba portant à la tête une blessure des plus dangereuse et perdant abondamment son sang. Il a été transporté à l'hôpital où son état a été jugé des plus graves. Quant à son frère il a été arrêté.

Belleghem, près Courtrai. — *Une audacieuse tentative de vol.* — Dans la nuit de samedi à dimanche, une audacieuse tentative de vol a été commise chez M. Boone, brasseur à Belleghem. Les voleurs avaient enduit de boue, pour le briser, un carreau de vitre d'une fenêtre du rez-de-chaussée et avaient tenté de s'introduire dans la pièce.

Heureusement, M. Boone, en entendant du bruit, était descendu armé de son revolver, ce qui eut pour effet de mettre les voleurs en fuite.

La Louvière. — *Tué par une boule de neige.* — Un jeune garçon, le nommé Emile [illegible], de Gosselies, a été tué net d'un coup de boule de neige durcie que lui a lancé à la tempe un de ses camarades de classe, pendant leurs jeux à la récréation. L'assassin involontaire est fou de désespoir. Une enquête judiciaire est ouverte.

Tournai. — *Découverte d'un cadavre de pendu.* — Lundi, vers 9 heures du matin, on a découvert, pendu dans sa chambre, un certain Vilquin, âgé de 66 ans, demeurant rue Haigre, employé chez M. Bossut, filateur. Il avait cessé de vivre. Un docteur qui a été appelé à constater le décès a conclu à l'affaiblissement des facultés mentales de Vilquin.

— *Tribunal de première instance.* — M. Dumortier, substitut du procureur du Roi près le tribunal de première instance d'Ypres, est nommé juge au tribunal de première instance séant à Tournai, en remplacement de M. Walliez, décédé.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

5, RUE DU CHATEAU, 5

Séances des 19 et 20 janvier 1895

DÉSIGNATION DES CAISSES		VERSEMENTS nombre	nouv. livrets	SOMMES	REMBOURS nombre	sommes
Roubaix..	Samedi	173	26	32 254 »	166	3 731 40
	Dimanche	278	41	3' 277 »	161	17 749 97
Lannoy		35	.	3 322 »	15	757 .
Croix		11	.	1.022 »	3	2 851 65
Wattrelos		21	4	3.946 »	2	3.988 ..
Ascq		4	.	71 »	2	2.090 ..
TOTAUX		522	70	78 536 »	401	61 [illegible]

Les opérations du mois de janvier sont suivies : A Roubaix : par MM. F. Ernoult-Taffin et Ernest Réquillart, directeurs; et MM. Henri Hoffmann et Victor Couvreur, directeurs-adjoints. A Lannoy, par M. Edouard Deffrennes. A Croix, par MM. Eugène Caen et Louis Lepers. A Wattrelos, par MM. Abel Hazebrouck et Cn Malfillatre A Ascq, par MM. Charles Selosse et Paul Samleger.

ORDRE DU SERVICE. — La Caisse est ouverte pour recevoir les dépôts ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches, de 9 à 11 heures, les samedis, de 9 à 10 heures 1/4, 5, rue du Château. Les remboursements ont lieu, les dimanches, à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, 8 jours après la demande *Le Caissier*, FRÉMONT.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — La société colombophile l'Etoile du Nord, établie chez M. Emile Maton, 47 rue Blanchemaille, a l'honneur de rappeler aux amateurs colombophiles roubaisiens son concours annuel sur Albert (85 kilomètres) le lundi *de la Foire*, 22 avril 1895. Prix d'honneur en espèces, lapins et médailles. Des affiches paraîtront ultérieurement.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — *Considérablement* d'amateurs s'étaient donné rendez-vous dimanche à 4 heures chez M. H. Mortier, Au Nègre Américain, angle des rues de Denain et Decrême pour le rendage de la partie qui avait lieu contre Félicien Descamps de la rue du Tilleul. Il s'agissait d'un 3 de 5 pour 50 francs. Mortier a gagné les trois paires. Grande animation et paris nombreux.

— Les amateurs étaient nombreux dimanche après midi chez M. Deroubaix, Café Léon, boulevard de Paris, pour la partie qui avait lieu contre Dambrin de la rue de Tunis. On jouait un 2 de 3 pour 25 francs avec paire citée pour 50 francs (contre le coq jaune de Dambrin). Deroubaix a gagné 3 paires, plus la paire principale par Mondet contre Dambrin. Grande animation et paris importants.

— Comme toujours, il y avait beaucoup de monde dimanche après-midi chez M. Daterte, au Dragon français, rue de l'Epeule, pour le rendage de la partie qui se jouait contre le Bon Vivant, 3 de 5 pour 50 francs. On a vu des coqs réellement remarquables. C'est la société du *Dragon français qui est restée* vainqueur : elle a gagné les trois paires. Est-il besoin de dire qu'il y a eu d'importants paris d'engagés de part et d'autre?

— Le rendage du 3 de 5 qu'il s'est joué dimanche à 4 heures à l'estaminet de l'Ours, rue Pellart, contre M. Denis avait attiré une nombreuse société. L'Ours a gagné les 3 paires contre la société du Réveil du Jour. Les paris ont été importants de *part et d'autre.*

— C'est devant une société compacte qu'a eu lieu, dimanche après-midi, chez M. Lequenne, à l'Enflé, le 2 de 3 pour 30 francs, contre la société Sommers de Lille. L'Enflé a gagné les deuxième, troisième et quatrième paires; il a perdu la première. Il y avait énormément d'amateurs qui ont tenu des paris sérieux.

TANIS (Manche)

Je ne sais pas trop comment vous exprimer toute ma reconnaissance pour le bien que m'ont procuré les **Pilules Gicquel**. Depuis longtemps j'éprouvais des maux de tête accompagnés d'étourdissements ; j'avais aussi de fréquents vomissements de Bile et de Glaires. On me croyait sous le coup d'une attaque d'apoplexie. Depuis un mois je fais usage des bienfaisantes **Pilules Gicquel**, et maintenant je n'éprouve plus aucun malaise.

39348 Signé Vve Aubry, à Tanis.

En vente à la Librairie du « Journal de Roubaix »

Formulaire de Manipulations

ET

d'Analyses Chimiques

comprenant la plupart des préparations industrielles, mordants et corps auxiliaires servant en teinture, colorants minéraux pour la peinture et l'impression et un grand nombre de produits médicinaux et photographiques, etc., à l'usage des *Chimistes, Teinturiers, Pharmaciens, Industriels*, etc.

PAR **Auguste BÉGHIN**

Professeur de Chimie

à l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix

Un vol. in-8 de 402 pages, élégamment cartonné, prix : **8 fr.** 89267—89494

OBLIGATIONS COMMUNALES 1879

MM. **Henri Devilder et Cie** se chargent de faire estampiller **sans frais** les titres dont les porteurs ont accepté la réduction d'intérêts. 39305—39226

ÉLECTRICITÉ

Téléphones pour réseaux et usage privé. Sonneries, Porte-Voix, Piles, Paratonnerres. Contrôleurs de rondes; Horloges électriques Contacts de sûreté, Fils lumière, Porcelaines Appareils médicaux, etc., etc.

Ele RAVET

EXPERT DU GOUVERNEMENT

13, contour Saint-Martin, 13 ROUBAIX | 51bis, boulevard de la Liberté, LILLE

LES MAISONS SONT RELIÉES AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

On traite à forfait pour les travaux d'installation et entretiens des appareils à l'année.

89020 **Ateliers pour Réparations.** 39261

ADRESSE COMMERCIALE

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripennes en métal, **Edouard Defretin**, tourneur en bois, rue Plutarque Roubaix.

GOFFIN et GABEREL

48, rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE de Bâtiments

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

Pierres, Marbres, Plafonnage

Nouveaux **PLANCHERS** syst. Hennebique

ÉCONOMIQUES et INCOMBUSTIBLES

en acier et béton de ciment

SÉCURITÉ ABSOLUE CONTRE L'INCENDIE

BUVEZ LE RHUM NÉGRITA

c'est le meilleur

Seuls concessionnaires : Coulon-Cuvellier, à Roubaix. Samarcq-Joveniau à Tourcoing. 36763 79

GUÉRISON RADICALE des Maladies Secrètes

ET DES MALADIES DE LA **PEAU** DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX

Consultations tous les jours, de 9 h. à 5 h., par

M. VANDENDRIESSCHE

médecin-consultant spécialiste

LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE

POMMADE ANTIHERPÉTIQUE

Pour Dartres, Eczémas, Démangeaisons

2 fr. 25 le pot; 2 fr. 50 par mandat-poste

Une notice spéciale est envoyée GRATIS sous enveloppe contre timbre de 0,15 c. 83833

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du lundi 21 janvier.* — Coralie Dumortier, rue de Beaurewaert 42 — Louise Leveugle, Grande-Rue 153. — Victor Malbaut, rue d'Isly 60. — Louis Host, rue d'Alger, cour Milieseamps. — Suzanne Vanderstiggel, rue de la Chaussée 37. — Maurice Sandevoir, rue de Lannoy 459. — Paul Corail, rue d'Oran 52. — Alphonse Vanmeirhaeghe, rue Meyerbeer, maison Vergin 8. — Germaine Vankeirsbilck, Hôtel-Dieu. — Germaine Seconde, Hôtel-Dieu. — Marie Dassonville, rue de la Redoute 53. — *Blanche Viguier, rue des Longues-Haies 238.* — Charles Mahieu, rue Daubenton 28. — Emile Willaert, rue Barbieux, cour Ferret 4. — Louis Seinnave, rue Lacroix 177. — *Mariages.* — Jules Leclercq, teinturier, 30 ans, Wasquehal et Marie Ferrand, sans profession, 20 ans, rue des Arts 4. — Arthur Cornil, peigneur, 24 ans, rue St-Elisabeth 30 et Pauline Braem, journalière, 25 ans, Daelemont. — Alfred Dufoort, boucher, 27 ans, rue Blanchemaille 186 et Angèle Toulemonde, sans profession, 31 ans, rue Chapelle Carette 41. — Henri Beuscart, tisserand, 59 ans, rue Fabert et Roseline Godin, journalière, 54 ans, rue Fabert. — *Déclarations de décès.* — Jeanne Marquet, 5 ans, boulevard Beaurepaire. — Lucie Lequesne, 49 ans, rue des Fleurs 45. — Marie Bourgois, 75 ans, rue Chapelle-Carette, cour Lagache 8. — Sophie Baert, 25 jours, rue des Fleurs, cour Desrousseaux. — Charlotte Chopereau, 77 ans, Grande-Rue. — Irma Blanchard, 20 mois, rue de Leuze, cour Vandendorpe 3. — Henri Sagrino, 34 ans, boul. Gambetta 21. — Paul Nys, 4 ans, rue de l'Alouette, cour Farvacque 2.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du dimanche 20 janvier.* — Marie Robin, rue de Boulogne. — Madeleine Vangheluwe, rue du Faucon. — Achille Scherpereel, rue de Gand. — Marie Deboeverie, cour Dellisse. — Louis Leuseigné, rue du Chêne-Houpline. — *Du lundi 21.* — Elisabeth Lecat, Grande-Place. — Louis Barbion, rue du Touquet. — Apollonie Delisse, rue de Mouveaux. — Henri Debackere, rue Wasquehal. — *Mariage du 21.* — Fidèle Brat, 22 ans, debourreur et Marie Florin, 24 ans, soigneuse. — *Déclarations de décès du 20.* — Célestine Alleman, 34 ans 7 mois, portière, hospice général. — Jeanne Lepoutre, 1 an 1 mois 26 jours, rue Victor-Hugo 30. — Marguerite Desqueens, 8 mois 28 jours, rue de Moscou. — *Du lundi 21.* — Marie Demory, 72 ans, religieuse de l'Ordre de l'Enfant Jésus, rue d'Havré.

WASQUEHAL. — *Déclarations de naissances du 1er au 15 janvier.* — Prouvost Henri, le Noir-Bonnet. — Vandevielle Germaine, le Bourg. — Depelchin Erménégilde, chemin du Quesne. Legrand Gabrielle, le Bourg. — *Ramaert Raphaël, chemin du Quesne.* — *Publications de mariages.* — Maton Gustave, journalier à Wasquehal et Derlyn Marie, journalière à Croix. — Ployart Gustave, barbier à Wasquehal et Deconinck Mathilde, journalière à Cruissauhautem (Belgique). — Delebaire Charles, docteur en médecine à Ascq et Deledalle Jeanne, sans profession à Wasquehal. — *Déclarations de décès.* — Cauderlier Amélie, 78 ans, le Noir-Bonnet. — Landtsheere Charles-Louis, 1 mois, le Bourg. — Vanhuffel, présenté sans vie.

RECKEM. — *Déclarations de naissances du 1er au 10 janvier.* — De Leeuw Julie, Risquons-Tout. — Verleye Marie. — *Déclarations de décès.* — Vandendriessche Désiré, marchand de lin, 65 ans. — Windels Pierre, sans profession, 84 ans.

MOUVEAUX. — *Déclarations de naissances du 29 décembre au 12 janvier.* — Henri Procureur, à la Place. — Augusta Vannieuwerburgh, au Haut-Mont. — Pauline Lisabeth, à la Croix-Bouillette — *Maria et Constance Beusquart, les Duriez.* — Gabrielle Marescaux, à La Motte. — Vanmeener Jules, à la Place. — Jules Fretin, aux Bonnets. — Armand Darimont, à la Croix-Bouillette. — Eléonore Decottignies, à la Chapelle. — Jeanne Potier, aux Bonnets. — Jules Leclercq, à la Placette. — *Mariage.* — Jean-Louis Catteau, 26 ans, contre-maître et Philomène Couvreur, 26 ans, tisserande. *Déclarations de décès.* — Picavet Gustave, 11 mois 1/2, à la Placette. — Louis Wattel, 19 mois 10 jours, à la Motte. — Madeleine Vonck, 7 ans 5 mois, aux Bonnets.

BONDUES. — *Déclarations de naissances du 7 au 15 janvier.* — Louis Nivesse, à la Payelle. — Germaine Bestoen, à la Cornette. — Victor Herpelinck, au fort Montagne. — *Mariages.* — Henri Crepel, 23 ans, et Philomène Catrisse, 23 ans, cultivateurs. — *Henri Cosnevits*, 36 ans, fileur et Marie Rossé, soigneuse. — *Déclarations de décès.* — Jeanne Espel, 8 ans, Haut-mont.

LINSELLES. — *Déclarations de naissances du 5 au 12 janvier.* — Daniel Trainel, à la Vignette. — Marguerite Boulanger au Triez. — Agnès Marecaux, au Belcan. — *Mariages.* — Victor Stamper, 21 ans, ouvrier de filature et Mathilde Vandevoorde, 21 ans, ouvrière de filature. — Jules Lefebvre, 35 ans, comptable et Louise Piéters, 31 ans, couturière. — Paul Tiberghien, 33 ans, cultivateur et Céline Lefebvre, 29 ans, cultivatrice. —

FEUILLETON DU 22 JANVIER 1895. — N° 2

UN ROMAN DE FEMME

par **Pierre MAËL**

PREMIÈRE PARTIE

I

Ce fut encore une exclamation joyeuse qui s'échappa des lèvres de madame du Chaisne.

— Décidément, c'est le jour des vrais amis ! Vous aviez raison, tout à l'heure, ma chère Mélanie.

Et, faisant plus encore pour le nouveau venu que pour ses précédentes visiteuses, elle courut au-devant d'un homme de trente-cinq ans environ, haut de taille, large d'épaules, dont le visage, accentué par une maigreur virile, s'encadrait d'une barbe en pointe, coupée ras sur les joues et les maxillaires.

La baronne lui prodiguait ses démonstrations amicales :

— C'est une bonne fortune que de vous revoir Etes-vous devenu assez rare ! Six mois que l'on ne vous a parlé ! Vous n'étiez donc pas à Paris ?

— Non, madame, répondit Henry Sermain, — car je n'eusse point laissé courir un semblable délai sans venir vous saluer.

— Ah ! mais si vous n'étiez pas à Paris où donc étiez-vous ?

— Je voyageais.

— C'est bientôt dit. Et quelles étaient les régions heureuses que vous honoriez de votre présence ?

Le jeune homme eut un sourire assez vague, dans lequel il y avait de l'amertume et de la mélancolie.

— Ces régions heureuses, madame, étaient celles de l'Asie-Mineure, de la Syrie, de l'Egypte. Vous le voyez : rien de plus banal que mon excursion.

— Non, — fit affectueusement madame du Chaisne, — il n'y a rien de banal en vous. Il ne saurait y avoir rien de banal en votre existence.

La conversation ainsi engagée pouvait devenir fort intéressante. Mais la baronne s'aperçut tout de suite qu'elle n'avait point encore fait les présentations nécessaires entre les divers hôtes de son salon.

Elle répara sur-le-champ cet oubli, avec la grâce la plus affectueuse.

Et, comme Henry Sermain saluait les dames Dérilly avec une politesse un peu froide, Pauline le dévisagea d'un seul coup d'œil.

Madame du Chaisne s'efforça alors d'animer le dialogue en faisant raconter par son visiteur le voyage qu'il venait d'accomplir.

— Oh ! madame, — répondit Henry à la mise en demeure, — j'ai voyagé le Baedeker en main, comme doit le faire un touriste soucieux de ne rien omettre, de ne rien négliger. C'est vous dire que je n'ai rien vu d'extraordinaire.

Repoussée de ce côté, la charmante femme se tourna vers Pauline et s'avisa de faire briller les qualités d'esprit de la jeune fille.

Peu s'en fallut que celle-ci ne suivît l'exemple donné par M. Sermain. Une sorte de froid régnait dans le salon, et, de part et d'autre, on se sentait gêné, mal à l'aise. Il était manifeste que l'attitude d'Henry mettait de la glace dans la conversation et que les bouches ne s'ouvraient qu'avec peine, sous cette impression que subissent tous ceux qui se croient observés, surveillés par une attention malveillante ou dédaigneuse.

Mais Pauline ne resta pas longtemps en ces fâcheuses dispositions.

Précisément parce que ce monsieur affectait des dehors si hautains, elle voulait lui donner sa mesure En cet homme glacial, elle devinait une façon d'adversaire, et comme elle aimait la bataille par tempérament, étant fille et petite-fille de soldats, elle se résolut à l'engager sur l'heure contre cette superbe indifférence. Elle le trouvait digne d'elle, ce silencieux, et dans ces yeux profondément enchâssés sous les arcades sourcilières, elle croyait lire une façon de défi. L'homme, sans se départir du respect, semblait penser tout haut cette opinion :

— Voilà, certes, une fort belle fille. Mais je gage qu'elle est aussi sotte qu'elle est belle !

Oui, vraiment, ce regard d'une souveraine impertinence disait cela.

Elle répondit donc aux avances de madame du Chaisne et se mit en frais de coquetterie. Elle fut étourdissante de verve, éblouissante d'entrain. La présence d'Henry Sermain l'avait décidément aiguillonnée. Elle trouvait des répliques charmantes, des mots à l'emporte-pièce ; elle apparaissait, en un mot, dans la triomphante exubérance de sa nature. Si bien que la baronne regretta, au fond du cœur, que son salon fût si dépeuplé ce jour-là. Elle avait toujours eu un faible pour les boutades de Pauline Dérilly, et tout le monde savait que la belle jeune fille avait su se faire une place de choix dans ce milieu distingué.

Chose singulière ! plus elle brillait, moins elle jouissait de son triomphe.

L'homme pour lequel, par un sentiment inconscient, ne croyant qu'à une satisfaction de vanité, elle faisait cette dépense d'esprit, y paraissait entièrement réfractaire. Il se cantonnait dans un mutisme persistant, ne répondait guère que par monosyllabes, ne tournait aucun compliment, n'essayait pas même une épigramme.

Si bien que mademoiselle Dérilly en concevait maintenant une sorte de dépit et que son assurance en souffrait un peu à la longue. Elle était comme ces brillants tireurs de salle qui émerveillent l'assistance par la rapidité de leurs attaques, mais qui se déconcertent eux-mêmes en face d'une lame experte et d'une garde qui se borne à la parade sans jamais fléchir, sans même s'accorder le luxe d'une riposte

Au reste, elle n'eut pas le loisir de s'irriter bien longtemps, et, par là, elle échappa au danger de le laisser voir.

Au bout d'une demi-heure environ, Henry Sermain se leva pour prendre congé.

Il salua les dames Dérilly avec la même politesse hautaine. Mais Pauline crut discerner moins d'ironie dans son regard.

Et, quand il fut parti, elle éprouva une étrange sensation. Il lui parut que le salon était devenu vide, qu'elle ne trouvait plus d'intérêt à ce qui s'y passait. Elle-même perdait la parole, ne prononçait aucun mot, absorbée en une méditation profonde, un retour sur elle-même. Puis, tout d'un coup, ramenée au sujet qui occupait sa pensée, elle recouvra sa présence d'esprit, devint elle-même loquace, presque bavarde, multipliant ses questions :

Qu'était-ce que M. Sermain ? D'où venait-il ? Que faisait-il ?

Puis, s'apercevant que sa voix même était changée, qu'elle trahissait une curiosité trop vive, elle s'appliqua à l'éteindre, à jouer une indifférence nonchalante. Très paisible et toute souriante, la baronne du Chaisne n'avait pas été sans s'apercevoir de cette espèce de surexcitation nerveuse. Mais elle ne parut s'être doutée de rien et répondit à toutes les questions.

— Un singulier homme, n'est-ce pas ma petite Pauline ? Et pas banal, pour le coup, celui-là ! Au reste, son histoire est très simple. Henry Sermain est orphelin de père et de mère, et ce dès sa plus tendre enfance. Il a trente-deux ans aujourd'hui, et possède une assez belle fortune. A dix-huit ans, il entrait à l'Ecole polytechnique. Quoique sorti dans les premiers numéros, il a voulu être soldat et a servi six ans avec le grade de lieutenant d'artillerie. Puis il a donné sa démission, fait son droit et, un beau jour, est parti sans prévenir personne. Pendant trois ans, il a voyagé, fait le tour du monde pour son instruction et son agrément personnels. Depuis lors, lui qui aimait les jolies mondaines, il s'est mis à vivre en reclus pour à recommencer ses tournées d'explorateur.

Il n'y avait pas à revenir sur l'impression un peu pénible laissée par le passage du dédaigneux visiteur. Madame du Chaisne s'efforça donc de la dissiper en portant la conversation sur d'autres sujets. On se mit à parler beaux-arts, et musique plus spécialement ce qui est la matière la plus propre à défrayer un dialogue féminin. Si bien que, des opinions et des théories, on passa facilement à la pratique. Pauline se mit au piano et joua divers morceaux avec une fougue de virtuose, après quoi elle chanta, d'une voix superbe, quelques-unes des romances ou des mélodies en vogue.

De sa place, la baronne l'observait, l'étudiait, pour mieux dire, avec une attention admirative. Car elle méritait bien d'être étudiée et admirée, cette belle et fantasque créature, si pleine de charme et d'originalité. Et la jeune femme devait faire de bienveillantes réflexions, car, de temps à autre, un sourire glissait sur sa bouche. Elle rapprochait peut-être par la pensée cette fière Pauline de cet Henry Sermain, qui lui semblait antipathique tout à l'heure. Ils paraissaient être aux antipodes l'un de l'autre, mais qui peut savoir? N'est-ce pas une loi de la nature que les contraires s'attirent?

Comme la nuit venait, un nouveau visiteur se présenta.

Celui-ci appartenait au monde des fêtes ou, plus exactement, de « la fête ». Il avait la même taille, la même aisance de manières qu'Henry, mais il en différait entièrement par les traits et la physionomie. Sa figure avait cette énergie particulière des gens qui portent tout leur effort sur la vie matérielle et *n'ont qu'un objectif : réaliser* en ce monde la plus grande somme en même temps que la plus grande variété de jouissances possible. Les méplats n'avaient point le relief austère qu'on remarquait sur le visage de Sermain, mais le maxillaire inférieur s'accusait avec une vigueur décelant une rare ténacité, tandis que le nez un peu large, vaguement retroussé, et le front bombé indiquaient l'audace pouvant aller jusqu'à l'insolence dans la parole et à la violence dans les actes. On éprouvait à regarder cet homme de l'inquiétude et même du malaise. Il répondait au nom de Gaston Devairnes.

Il entra dans le salon de madame du Chaisne avec cette familiarité qui caractérise les hommes auxquels tout sentiment de gêne est inconnu. Il salua la maîtresse de maison non sans quelque prétention. De son côté, la baronne mit une certaine raideur dans le ton avec lequel elle répondit à ce salut. Alors le visiteur s'inclina très bas devant madame Dérilly, affecta de ne voir qu'à moitié la dame de compagnie et, tout de suite, ouvrit le feu de ses *compliments contre Pauline.*

Elle les reçut sans sourciller, en sachant probablement l'origine et la marque de fabrique. Et le dos à moitié tourné, d'un air de fatigue, d'un accent un peu traînard, avec cette mine indifférente que les femmes savent si bien prendre, elle dit :

— Monsieur Devairnes, ne vous serait-il pas possible de varier un peu la formule de vos madrigaux? Vous savez que je suis une fanatique de nouveautés, moi. Si vous me faisiez ce plaisir?

(*A suivre*) PIERRE MAEL.